



Versement

1795 W 1-23

Identification :

Intitulé/ Analyse : Lycée Chrestien de Troyes. Conseil d'administration et sorties scolaires.

Dates extrêmes : 1985-2015

Importance matérielle : 0,88 mètre linéaire

Contexte

Service producteur : Lycée Chrestien de Troyes.

Service versant : Lycée Chrestien de Troyes.

N° d'entrée du versement : 58407

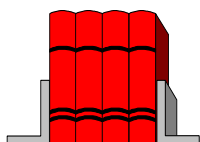
Date d'entrée du versement : 10/04/2018

Conditions d'accès aux documents

Communicabilité : immédiate

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 28 février 2019



Présentation

Présentation du service producteur

Le Lycée Chrestien de Troyes succède au collège pour garçons fondé par François Pithou en 1621. Installé en 1858 sur un terrain acquis auprès de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est (actuel Espace Argence), l'établissement déménage en 1972 dans le quartier des Chartreux.

Outre la filière générale, le Lycée propose cinq classes préparatoires scientifiques et trois B.T.S. Banque, Assurance et Management des Unités commerciales.

En 2013-2014, il accueille 1 155 élèves.

Contenu du versement

Ce versement est composé des archives de l'administration et des dossiers relatifs aux sorties scolaires de l'établissement pour la période 1985-2015.

Tri et éliminations pratiqués

Un simple tri des doublons a été pratiqué dans ces dossiers.

Le texte de référence est l'instruction de n° DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale :

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/892>

Sources complémentaires

Les archives anciennes de l'établissement sont conservées dans la série D des Archives départementales (**D 9-D 106**). Une partie des archives modernes (essentiellement du XIX^e siècle) est conservée en **série T** (personnel, comptabilité, examens).

1665 W 1-2119 – Procès-verbaux des conseils d'administration des lycées et collèges de l'Aube (1977-2012).



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (art. 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du *Code du patrimoine* (art. L 213-2),

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du *Code du Patrimoine*). Cependant, des délais spéciaux - suivant le contenu du document - de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du *Code du Patrimoine*. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le *Code du patrimoine* (art. L 213-2), ces documents sont communicables immédiatement.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1 - 14	Conseils d'administration.	1985 - 2011
15 - 20	Voyages scolaires et sorties en France.	1998 - 2015
21 - 23	Voyages scolaires hors de France.	1997 - 2015

*Lycée Chrestien de Troyes. Conseil d'administration
et sorties scolaires*

1795 W 1 - 14	Conseil d'administration	1985 - 2011
1795 W 1	Documents préparatoires.	1985 - 2009
1795 W 2	Procès-verbaux de réunion du 07/10/1981 au 20/11/1991.	1981 - 1991
1795 W 3	Procès-verbaux de réunion du 13/03/1992 au 14/12/1994.	1992 - 1994
1795 W 4	Procès-verbaux de réunion du 10/02/1995 au 23/11/1996.	1995 - 1996
1795 W 5	Procès-verbaux de réunion du 28/02/1997 au 24/11/1998.	1997 - 1998
1795 W 6	Procès-verbaux de réunion du 01/02/1999 au 16/11/2000.	1999 - 2000
1795 W 7	Procès-verbaux de réunion du 08/02/2001 au 25/11/2002.	2001 - 2002
1795 W 8	Procès-verbaux de réunion du 04/02/2003 au 08/11/2004.	2003 - 2004
1795 W 9	Procès-verbaux de réunion du 31/01/2005 au 28/11/2006.	2005 - 2006
1795 W 10	Procès-verbaux de réunion du 11/01/2007 au 27/11/2007.	2007
1795 W 11	Procès-verbaux de réunion du 04/02/2008 au 27/11/2008.	2008
1795 W 12	Procès-verbaux de réunion du 06/02/2009 au 26/11/2009.	2009
1795 W 13	Procès-verbaux de réunion du 23/02/2010 au 25/11/2010.	2010
1795 W 14	Procès-verbaux de réunion du 27/01/2011 au 24/11/2011.	2011
1795 W 15 - 20	Voyages scolaires et sorties en France	1998 - 2015
1795 W 15	Documents préparatoires.	1998 - 2002
1795 W 16	Années 2002-2003.	2002 - 2003
1795 W 17	Agenda 2013-2014.	2013 - 2014
1795 W 18	Année 2013.	2013

1795 W 19	Année 2014.	2014
1795 W 20	Année 2015.	2015
1795 W 21 ~ 23	Voyages scolaires hors de France	1997 ~ 2015
1795 W 21	Documents préparatoires.	1997 ~ 2014
1795 W 22	Année 1998 ~ Randonnée dans le Péloponnèse.	1998
1795 W 23	Années 2002-2015.	2002 ~ 2015